

Compte-rendu de la réunion de la Commission Producteurs du GDA le 19 novembre 2020

Présentes : Nicole B., Françoise-Marie P., Claire V.
Excusée : Isabelle F.

But de la réunion : préparer le marché du 8 décembre à Lagardelle, pour être en accord avec les directives sanitaires de la mairie. Cette réunion sera immédiatement suivie d'une visite du nouveau lieu choisi pour le marché, avec les conseillers municipaux intéressés.

La salle des fêtes ne pouvant pas être utilisée, la mairie nous a proposé de nous installer près de l'église, sur la place de Verdun.

Producteurs ayant assuré de leur présence :

au nombre de 16, dont 2 proposent des produits non alimentaires : Sabonadis et Cameline ; si la réglementation ne change pas, ces derniers ne seront pas autorisés à vendre. Il sera cependant possible aux membres du GDA de commander leurs produits, qu'ils pourront livrer soit ce soir là, soit le mardi suivant chez Nicole.

Les 14 producteurs certainement présents sont :

l'oie gourmande (biscuits), le porc gascon, Dominique Per (patates douces), la ferme des Matilous (confitures), Pareis Circus (tartes et gâteaux), Fanny Tisseyre (vin), Raphaël Herman (châtaignes), la ferme de Toulza (veau et oeufs), Alain Palacin (truites), le fournil des biquets (pains) et Terre de Solan (bières), les épices du Volvestre, Biograneta (huiles et pâtes), Graines d'Autan (farines et pois carrés), les poulets (ferme de Fontvieille).

Producteurs en attente :

Martin Schwager, qui n'a pas de stock, qui cherche mais n'est pas certain de trouver le chocolat cru dont il a besoin.

Alex du Vernou qui n'a pas encore répondu.

Les semoules et zemitta de la coopérative YANMA : difficultés pour passer la frontière de leur correspondante toulousaine.

Placement des stands :

Nicole s'est procuré 3 barnums :

1 de 60 m² (12m x 5m), pouvant accueillir 8 producteurs, qui arrivera le jour même ; il demande 4 personnes pour le montage, mais pourra être démonté le lendemain ou surlendemain. Le personnel municipal s'occupera du montage et démontage
1 de 24 m² (6m x 4m) (2 places), un de 12 m² (4m x 3m), ainsi qu'un parapluie de marché, qui devront être démontés le soir même.

Il y aura donc assez de places couvertes ; les producteurs ayant besoin de leur vitrine réfrigérée seront placés hors des barnums.

La table pour la collecte du panier solidaire sera placée dans le grand barnum.

Après visite de la place du marché, Nicole dressera un plan de l'emplacement de chacun, respectant les distances imposées et établissant un sens de circulation.

Alimentation en eau et électricité :

Voir les emplacements avec la mairie.

Il faut de l'eau pour remplir les sacs de lestage du grand barnum.

Eclairage :

Recenser les spots et guirlandes lumineuses disponibles dans notre entourage (école de musique ...).

On peut aussi prévoir des photophores, mais plutôt pour l'ambiance que pour l'efficacité lumineuse.

Vin chaud et châtaignes grillées :

On renonce aux châtaignes, difficiles à manger ...

En revanche, on conserve le vin chaud, en utilisant des gobelets en carton non réutilisables.

Publicité :

L'annonce sera faite sur le panneau lumineux de la mairie. Valérie a préparé une affiche (vérifier qu'elle ne mentionne pas les savons ni les cosmétiques) à placer dans le village.